

Des mots et des Graphes

Les publics des MAS et des FAM en Aquitaine : Éléments de comparaison

A l'occasion de la publication en juillet dernier d'une nouvelle recommandation de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM « Qualité de vie en en MAS et en FAM », nous vous proposons une présentation comparative des résidents de ces 2 catégories d'établissements sur la base des données issues de la dernière enquête ES .

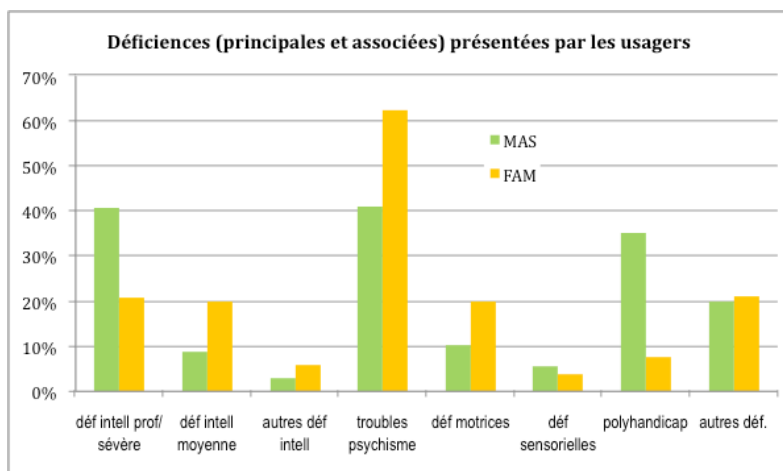
Sexe et âge :

La prépondérance masculine est un peu plus marquée en FAM (60%) qu'en MAS (54%). L'âge moyen des usagers un peu plus élevé en FAM : 46,9 ans qu'en MAS : 42 ans. La proportion de ceux de 50 ans et plus est en forte augmentation par rapport à la précédente édition de ES :

- FAM = 2006 : 22,4% - 2010 : 31,6%
- MAS = 2006 : 10,4% - 2010 : 17,2%

Les usagers des MAS et FAM diffèrent principalement sur 3 points :

- des situations de polyhandicap (déficience mentale profonde associée à un handicap moteur sévère) beaucoup plus fréquentes en MAS : 35% vs 8% en FAM.
 - des déficiences intellectuelles plus importantes en MAS (76% de déficiences profondes en tenant compte des situations de polyhandicap vs 29% en FAM
 - des troubles du psychisme beaucoup plus représentés en FAM (en progression dans ces établissements par rapport à 2006), pour la moitié, il s'agit de « troubles psychiatriques graves ».
- Enfin, qu'ils soient accueillis en MAS ou en FAM, les deux tiers des usagers présentent une déficience associée à leur déficience principale.



Sources : DREES- ES 2010 – Exploitation : CREAHI d'Aquitaine

La personne...

	Jamais	Parfois	Souvent	Non précisé
Se met en danger par son comportement	MAS = 37,0% FAM = 46,8%	MAS = 42,0% FAM = 37,2%	MAS = 21,0% FAM = 16,0%	
A un comportement anormalement agressif	MAS = 65,9% FAM = 56,1%	MAS = 26,3% FAM = 35,1%	MAS = 7,2% FAM = 8,6%	MAS = 0,6% FAM = 0,2%

	Oui sans difficulté	Oui avec difficultés	Non, besoin d'aide humaine	Non précisé
Communique avec autrui sans l'aide d'un tiers	MAS = 4,8% FAM = 35,4%	MAS = 18,6% FAM = 38,5%	MAS = 69,5% FAM = 26,1%	MAS = 7,1% FAM = 0

	Oui sans difficulté	Oui avec difficulté	non, besoin d'aide humaine	Non précisé
Sort de son lieu d'hébergement sans aide d'un tiers	MAS = 3,4% FAM = 16,4%	MAS = 9,0% FAM = 7,3%	MAS = 78,2% FAM = 65,4%	MAS = 9,4% FAM = 10,8%

	Oui sans aide	Oui avec difficultés	Non, besoin aide stimulation partielle	Non, besoin aide stimulation totale	Non précisé
Fait sa toilette seul	MAS = 0,6% FAM = 11,0%	MAS = 1,7% FAM = 12,1%	MAS = 17,0% FAM = 40,9%	MAS = 74,8% FAM = 35,5%	MAS = 5,9% FAM = 0,5%

	Non	Oui, sans aide technique	Oui, sans aide humaine	Oui, sans aides technique et humaine	Non précisé
Est en risque vital permanent en l'absence d'aide	MAS = 17,1% FAM = 39,5%	MAS = 0,4% FAM = 3,3%	MAS = 44,0% FAM = 37,8%	MAS = 38,0% FAM = 11,4%	MAS = 0,1% FAM = 8,0%

Au travers du repérage des incapacités proposées par ES, la perte d'autonomie majeure des personnes accueillies en MAS apparaît : 83% d'entre elles sont en danger vital sans aide humaine et/ou technique. Leurs capacités à communiquer sont aussi extrêmement altérées. Le besoin sur les actes de la vie quotidienne est important pour les 2 publics, comme l'illustre la question de la toilette. Compte tenu des troubles du psychisme des comportements agressifs peuvent être observés chez 44% des résidents des FAM. Autant d'éléments montrant l'importance de ressources humaines qualifiées et pluridisciplinaires dans ces établissements.

Bénédicte MARABET
Pôle Etudes et Observation – CREAHI d'Aquitaine

Lettre d'information du Centre
Régional d'Etudes et d'Actions
sur les Handicaps et les
Inadaptations

Le Saviez-Vous ?

Edito

C'était annoncé dès la loi du 2 janvier 2002 mais, après plusieurs reports successifs, les échéances des évaluations internes et externes se rapprochent pour les établissements et services médico-sociaux autorisés : le 4 janvier 2014 pour l'évaluation interne et le 4 janvier 2015 pour l'évaluation externe. Les résultats de cette dernière conditionnant le renouvellement des autorisations. Le CREAHI d'Aquitaine, dans la continuité des actions de formation d'évaluateurs internes en EHPAD, a élaboré une application pour aider les structures d'accueil de personnes âgées dépendantes à restituer leur évaluation interne et à produire leur rapport d'évaluation transmis aux autorités de contrôle et de tarification ainsi que leur plan d'amélioration de la qualité. Une session de formation inter-établissements pour les retardataires est proposée en cette fin d'année 2013. Pour les EHPAD qui ont déjà réalisé leur évaluation interne et qui souhaiteraient pouvoir bénéficier d'une aide technique pour produire leur rapport d'évaluation interne, l'application ARSENE© peut également être mise à disposition avec ou sans accompagnement. Nous travaillons sur l'extension de cet outil d'aide à la restitution des évaluations internes à l'ensemble des établissements et services du secteur médico-social (handicap, insertion, protection de l'enfance). Toute l'équipe du CREAHI est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Thierry DIMBOUR
Directeur du CREAHI
d'Aquitaine



Actualité du CREAHI

Des actions de formation



« Evaluer en EHPAD » Une nouvelle session

Le CREAHI d'Aquitaine met en place à compter du 30 septembre 2013 une nouvelle session de formation-action à l'évaluation interne à l'intention des personnels amenés à piloter l'évaluation au sein de leur EHPAD en s'appuyant sur le logiciel ARSENE© (voir p.2)

Cette formation a plusieurs objectifs :

- améliorer les compétences internes de l'EHPAD en formant un référent qualité/pilote de l'évaluation,
 - accompagner la structure tout au long de l'évaluation interne,
 - fournir une aide méthodologique à la rédaction du Rapport d'Évaluation et du Plan d'Amélioration de la Qualité,
 - préparer l'établissement à l'évaluation externe.
- A l'issue de la formation-action, l'EHPAD aura réalisé son évaluation interne et pourra s'engager sereinement dans l'évaluation externe, tout en ayant à disposition un ensemble d'outils permettant le suivi des axes d'amélioration choisis par la structure.

Formation de personnes ressources «autisme/TED» en établissement

Dans le cadre de la mesure 5 du Plan national autisme 2008-2010 et de la circulaire interministérielle du 15 avril 2011, l'ARS d'Aquitaine assure le pilotage du déploiement de sessions de formations de formateurs Autisme/TED en lien avec le CRA (Centre ressource autisme) et le CREAHI d'Aquitaine.

Ces sessions de formations, organisées dans chaque territoire de santé, ont pour objectif de former des personnes référentes «Autisme/TED», dans les tous les établissements susceptibles d'accueillir des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (TED), aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles (HAS/ANESM). Une nouvelle session est organisée en novembre et décembre.

Des journées régionales

Le 21 novembre 2013 à Bordeaux



Une journée régionale organisée par le CREAHI en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé sur le thème « **Handicap, vie affective et sexualité** » aura lieu à l'Athénée municipal de Bordeaux.

Le 12 décembre 2013 à Biarritz



Le CREAHI et le SIIS (Centro de Documentación y Estudios de Servicios Sociales) organisent la 4^{ème} journée régionale sur l'autisme « **Quelles pratiques professionnelles pour l'autisme en Europe ?** » au Centre Bellevue.

Des journées nationales

Les 23 et 24 janvier 2014 à Arcachon



Le CREAHI d'Aquitaine et l'ANCREAI organisent les 9^{èmes} journées nationales de formation des personnels des services pour les personnes adultes handicapées « **Accompagner le parcours de la personne handicapée** : Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ? » au Palais des Congrès d'Arcachon.

📍 Retrouvez les programmes complets et les modalités d'inscription sur notre site internet : www.creahi-aquitaine.org

En bref

Enquête de la DREES

Parution de l'intégralité de l'enquête de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) sur les structures pour adultes handicapés. Le document détaille les données statistiques obtenues à partir de l'enquête ES2010-Handicap.

① www.drees.sante.gouv.fr

17^{ème} Trophée de l'Innovation Handicap MNH : L'accessibilité aux soins

Le Groupe MNH (Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social) organise, depuis 17 ans maintenant, le Trophée de l'Innovation Handicap, destiné à récompenser les actions ou les projets favorisant l'insertion des personnes en situation de handicap.

① www.mnh.fr

Les Français et le droit des patients

La défense des droits des patients, le respect de la dignité de la personne malade, la promotion de la place des usagers, sont des éléments fondamentaux dans notre système de santé. Pourtant, les droits des usagers du système de santé sont largement méconnus par les citoyens : Quelques pistes pour mieux connaître vos droits...

① www.droitsdespatients.fr

Bilan des évaluations externes

L'ANESM vient de mettre en ligne sur son site internet le « Bilan des évaluations externes au 30 juin 2013 ».

① www.anesm.sante.gouv.fr

Professionalisation des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Discours de Mme CARLOTTI, 22 août 2013

Marie-Arlette CARLOTTI, Ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, accompagnée de Vincent PEILLON, Ministre de l'Éducation Nationale et de George PAU-LANGEVIN, Ministre délégué en charge de la réussite éducative, a tenu le 22 août 2013 une conférence de presse afin d'annoncer les mesures de rentrée prises par le Gouvernement concernant les auxiliaires de vie scolaire (AVS).

① <http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/discours,2333/professionnalisation-des,16075.html>

Rentrée : scolarisation des enfants handicapés

Il y a un an, jour pour jour, le défenseur des droits rencontrait la ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Aujourd'hui, c'est par voie de presse que M. BAUDIS a choisi d'annoncer l'envoi d'une lettre à des membres du gouvernement sur la scolarisation des enfants en situation de handicap.

① <http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2322/rentree-scolarisation-des-enfants,16111.html>

L'Institut Régional d'Expressions Musicales (IREM)

propose des ateliers « Expression musicale et Initiation aux techniques de production » dédiés aux publics handicapés moteurs et psychomoteurs.

① IREM - 20 rue Lecocq - 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 98 16 47
www.musique-bordeaux.com

Communiqué

Nouvelles Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM

Quatre nouvelles Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles ont été publiées par l'Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des Établissements et services Sociaux et Médico-sociaux :

- « L'Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT »

- « L'évaluation interdisciplinaire de la situation du mineur/jeune majeur en cours de mesure », recommandation qui a pour vocation principale de servir l'intérêt du mineur/jeune majeur à travers la co-construction de son projet personnalisé

- « L'accompagnement à la santé de la personne handicapée »

- « Qualité de vie en MAS-FAM (volet 1) : Expression, communication, participation et exercice de la citoyenneté ».

① Documents téléchargeables sur le site internet : www.anesm.sante.gouv.fr

Le Centre de ressources de l'accessibilité

met à disposition de l'ensemble des acteurs – architectes, bureaux d'étude, collectivités territoriales, commerçants et autres maîtres d'ouvrage, particuliers – toutes les ressources existantes en matière d'accessibilité et de conception universelle.

Sont capitalisées dans le centre de ressources toutes les informations utiles aux différents acteurs de l'accessibilité : guides pratiques, techniques ou méthodologiques, réglementations et normes, présentation d'initiatives intéressantes et de bonnes pratiques.

Toutes les manifestations relatives à l'accessibilité sont également référencées dans l'Agenda de l'accessibilité.

Le Centre de ressources de l'accessibilité a récemment été doté d'une rubrique intitulée « Degré d'accessibilité de la Cité », qui regroupe les bases de données ou outils collaboratifs créés pour informer sur le niveau d'accessibilité de bâtiments, de structures, d'équipements, etc.

Le Centre de ressources de l'accessibilité est placé sous la responsabilité de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle. Sa gestion est confiée à la délégation ministérielle à l'accessibilité (DMA) du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement et du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

① www.accessibilite.gouv.fr

arsene: EHPAD[®]

Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Évaluation interne



Dans le cadre de la formation inter-établissements d'évaluateurs internes en EHPAD, le CREAHI d'Aquitaine a développé un outil d'intégration des données collectées par l'établissement lors des investigations réalisées pendant l'évaluation interne de l'établissement

ARSENE permet de produire les bases de son rapport d'évaluation interne à communiquer et son Plan d'Amélioration de la Qualité

Le logiciel d'intégration des données de l'évaluation interne en EHPAD est organisé en 5 domaines principaux. Ils correspondent aux exigences légales et aux Recommandations de Bonnes Pratiques en matière d'évaluation interne : Projet d'établissement / droits et participation / projet personnalisé / insertion dans l'environnement / organisation et ressources.

Une bibliothèque de textes de références est proposée en appui de chaque domaine évalué (textes légaux, RBPP ANESM, liens WEB, Fiches techniques et autres supports).

① Plus de renseignements sur www.creahi-aquitaine.org ou au 05 57 01 36 50

A Lire

Bertrand Quentin

La philosophie face au handicap



Érès

La philosophie face au handicap

Écrit par Bertrand Quentin,
Éditions Érès,
179 pages, Mai 2013

« Qu'est-ce qu'un handicapé ? Celui qui

rassure le badaud de sa normalité propre et de sa solide identité. Celui qui voudra dépasser le regard du badaud pourra se voir en miroir dans la personne en situation de handicap. Notre identité est un acquis plus fragile qu'il n'y paraît. Soyons donc ouverts à la fragilité qui est si proche de nous-mêmes. La personne handicapée ne fait que révéler objectivement une figure possible de l'étrangeté. Elle offre en même temps la possibilité pour chacun de nous de reconnaître la part d'étrangeté qui est la nôtre. » B. QUENTIN

Le handicap force la philosophie à repenser ce qu'est un homme. Platon demandait « si la vie valait la peine d'être vécue avec un corps en loques et en ruines ». Il nous parlait ainsi d'une société qui n'était pas prête à envisager la situation de handicap. Mais la philosophie n'est pas un savoir mort. C'est une pratique sans cesse à réactiver. Bertrand Quentin ne se contente pas de donner la parole aux grands philosophes de l'histoire, il se risque à proposer de nouveaux concepts (l'empathie égocentrée, les compensations inopportunes...) et à poser des questions gênantes : la personne qui ne pense pas est-elle un humain ? La médecine a-t-elle à résoudre les problèmes posés par le handicap ? Pourquoi avons-nous davantage peur de la ressemblance avec la personne handicapée que de sa différence ?

Sous la direction de
Catherine Bergeret-Amselek

L'avancée en âge,
un art de vivre

Préface de Jean Bégin



L'avancée en âge, un art de vivre

Sous la direction de
Catherine Bergeret-Amselek,
Editions Érès,
386 pages, Mai 2013

Comment dépasser les pertes, les renoncements et les deuils qui rendent plus vulnérables ? Comment continuer de grandir au-delà de l'âge ?

Les auteurs, dont les travaux novateurs représentent une avancée notoire dans leurs différentes disciplines, proposent de regarder autrement la question du vieillissement, en considérant notamment la personne âgée dans sa trajectoire de vie : après 70 ans, elle a tous les âges à la fois, mais ne perd pas pour autant son statut d'adulte. Loin de la formule marketing du « vieillir jeune », ils ouvrent des pistes pour vieillir vieux et fiers de l'être, pour avancer en âge dans une mobilité narcissique qui permette de poursuivre une évolution spirituelle, bref pour vieillir en « accord-d'âge ».

Ce livre stimulant nous donne envie de vieillir. Il dégage un véritable art de vivre qui correspond à une demande actuelle dans un monde en crise d'identité, en mal de repères et en risque de déshumanisation.

Le CREAHI vend 8 tables de réunion en très bon état, de couleur grise.

Dimensions : 1140 x L80

Prix : 50 € par table

Renseignements complémentaires au 05 57 01 36 50

Le compte sur Livret Associatis, un investissement sûr et responsable

Ce compte de la Caisse d'Épargne est une solution d'épargne souple et sécurisée pour une rémunération à la rentabilité constante et attractive.

Avec un plafond de 10 000 000 €, ce compte sur **Livret Associatis**, vous permet de conserver votre trésorerie en toute disponibilité.

Profitez au mieux de ses principaux avantages :

- **Sécurité** : le Livret Associatis est totalement sûr puisque le capital placé est garanti,
- **Rentabilité** : une rémunération à un taux de 1,50 %* (hors IS de 24%) soit 1,14% net,
- **Souplesse** : les sommes déposées restent disponibles.

Optimisez votre placement : Les intérêts sont calculés à la quinzaine : déposez avant la fin d'une quinzaine (le 14 ou le 30 du mois par exemple) et retirez en début d'une autre (le 16 ou le 01).

Pour davantage d'informations sur les modalités de versements, renseignez-vous auprès de vos agences Economie Sociale de DAX (05.58.56.33.47) et de BORDEAUX (05.57.22.63.39).

CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES



LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Découvrez le site : www.decideursenregion.fr

Agenda

En Aquitaine

Les 5 et 6 octobre à la Cité Mondiale de Bordeaux. Le CAPA (Collège Aquitaine de Psychopathologie de l'Adolescent) organise son 13^{ème} colloque sur le thème : « Limites de la pensée, limites du soin : le destin des traumatismes ».

① CAPA

2 rue du Bocage - 33200 BORDEAUX

☎ 05 56 08 35 01

@ capa.college@wanadoo.fr

Le 18 octobre 2013 au Théâtre L'Entrepôt au Haillan (33). L'Association Rénovation organise : « La parentalité : du concept aux pratiques. Enjeux, définitions et retours d'expériences ».

① Asso. Rénovation - Service formation

68 rue des Pins Francs - CS 41743

33073 BORDEAUX Cedex

☎ 05 57 22 48 72

@ www.renovation.asso.fr

serviceformation@renovation.asso.fr

Les 14 & 15 novembre 2013 à l'Athénée Municipal de Bordeaux, l'Institut Michel Montaigne organise un colloque sur le thème : « Transmission, répétitions, responsabilité ».

① Institut Michel Montaigne

3 allée Elsa Triolet - 33150 CENON

☎ 05 56 37 90 95

@ www.institutmichelmontaigne.com

instmm@aol.com

Chez nos voisins

Les 18, 19 et 20 novembre 2013 au CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques) à Sèvres (92) auront lieu les 19^{èmes} journées d'étude du Réseau Pratiques Sociales : « Travail, management, performance, entre contraintes et inventions (penser la question, soutenir les pratiques). »

① Réseau Pratiques Sociales

17 bd du Garigliano - 65000 TARBES

☎ 06 45 90 67 61

@ www.pratiques-sociales.org

pratiques.sociales@wanadoo.fr

Les 21 & 22 novembre 2013 à Acigné (35). L'association Psychologie et vieillissement organise leurs 7^{èmes} rencontres nationales : « Vieux couples et couples de vieux ».

① Asso. Psychologie et Vieillessement

4 Square de Gascogne - 35000 RENNES

☎ 02 99 54 94 68

@ www.psychogeronto.com

psychologie.vieillessement@wanadoo.fr